



## PRÉFET DE VAUCLUSE

Direction départementale  
des territoires

Service agriculture  
Affaire suivie par : Jean-michel BRUN  
Tél : 04 88 17 85 49  
Télécopie : 04 88 17 87 94  
Courriel : jean-michel.brun@vaucluse.gouv.fr

**ARRÊTÉ 02 MAI 2019**

Arrêté modificatif à l'arrêté du 26 septembre 2018 portant  
renouvellement et désignation des membres de la  
Commission Départementale d'Orientation de  
l'Agriculture (CDOA)

**LE PRÉFET DE VAUCLUSE,  
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU  
MÉRITE**

VU la loi n° 2006-11 du 05 janvier 2006 d'orientation agricole ;

VU le Code Rural et de la Pêche Maritime, et notamment ses articles R313-1 à R313-8 ;

VU le décret n° 90-187 du 28 février 1990 relatif à la représentation des organisations  
syndicales d'exploitants agricole au sein de certains organismes ou commissions ;

VU le décret n° 2006-665 du 07 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la  
simplification de la composition de diverses commissions administratives ;

VU le décret n° 2006-672 du 08 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au  
fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;

VU l'arrêté préfectoral du 22 février 2019 fixant la liste des organisations syndicales  
d'exploitants agricoles habilitées à siéger au sein de certains organismes ou commissions ;

VU l'arrêté du 26 septembre 2018 portant renouvellement et désignation des membres  
de la commission départementale d'orientation de l'agriculture ;

VU le décret du 25 septembre 2015 publié au Journal officiel du 27 septembre 2015 portant nomination de Monsieur Thierry DEMARET en qualité de secrétaire général de la préfecture de Vaucluse ;

VU le décret du 09 mai 2018 publié au journal officiel du 10 mai 2018, nommant M. Bertrand GAUME, en qualité de préfet ;

VU l'arrêté du 04 juin 2018 donnant délégation de signature à M. Thierry DEMARET, secrétaire général de la préfecture de Vaucluse ;

SUR proposition de la directrice départementale des territoires de Vaucluse,

## ARRÊTE

### ARTICLE 1<sup>er</sup> :

L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté préfectoral du 26 septembre 2018 portant renouvellement et désignation de la commission départementale d'orientation de l'agriculture est modifié comme suit dans la composition des membres :

- 3 représentants de la chambre d'agriculture dont un au titre des sociétés coopératives agricoles :

1/ Georgia LAMBERTIN	titulaire
André SERRI	suppléant
Robert DELAYE	suppléant
2/ Clément ROUX	titulaire
Michel BRES	suppléant
Thierry VAUTE	suppléant
3/ Marie-Claude SALIGNON	titulaire
Christophe CHARRANSOL	suppléant
Joël BOUSCARLE	suppléant

- 8 représentants des organisations syndicales d'exploitants agricoles :

#### 1/ Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

Sophie VACHE	titulaire
Olivier CUREL	suppléant
Bernard MILLE	suppléant
Jean-François CARTOUX	titulaire
Josée Marie BONNAUD	suppléante
Gérard ROCHE	suppléant

Jean-Louis CANTO	titulaire
Brigitte AMOURDEDIEU	suppléante
Daniel CARLES	suppléant

## 2/ Jeunes Agriculteurs

Jonathan ARCHANGE	titulaire
Clément LAUZIER	suppléant
Clément DALADIER	suppléant

Julien BRUNET	titulaire
Thomas ESCOFFIER	suppléant
Julien LATOUR	suppléant

Mendy MONTOLIN	titulaire
Florian MOREL	suppléant
Florian DUC	suppléant

## 3/ Confédération paysanne

Hélène BERTRAND	titulaire
Didier BRUN	suppléant
Nicolas VERZOTTI	suppléant

## 4/ MODEF de Vaucluse (mouvement de défense des exploitations familiales)

Gilles BERNARD	titulaire
Simon TRIBOULET	suppléant
Marianne BONEBEAU	suppléante

### - 1 représentant des salariés des exploitations agricoles :

Christine ZUCCA	titulaire
Thérèse GIL	suppléante

### - 1 représentant des fermiers-métayers :

Fabien DAUPHIN	titulaire
Vincent BERANGIER	suppléant
Magali GARCIA	suppléante

### - 1 représentant des propriétaires agricoles :

Christian BORDE	titulaire
Vincent TOUCHAT	suppléant
Bernard MAUREL	suppléant


ARTICLE 2 :

Les autres dispositions de l'arrêté susvisé demeurent sans changement.

ARTICLE 3 :

Le secrétaire général de la préfecture de Vaucluse, la directrice départementale des territoires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département de Vaucluse.

02 MAI 2019

Le Préfet,  
  
Bertrand GAUME